

Mathématiques modernes : QUI DOIT PAYER ?

La réforme des mathématiques modernes entre peu à peu en application. Engagée au niveau du secondaire, elle commence à toucher l'enseignement primaire.

Naturellement, l'introduction de cette réforme ne va pas sans difficultés. Elle pose des problèmes d'organisation, de matériel, de personnel. Elle suscite de nombreuses questions et même des inquiétudes.

Nous pourrions parler longuement des conditions plus ou moins heureuses de son application.

Nous ne pouvons disconvenir du fait que les programmes (de l'école primaire en particulier) ont peu évolué depuis Jules Ferry et qu'il devient nécessaire dans notre monde moderne, en mutation constante, d'adapter l'enseignement aux progrès incessants des connaissances.

L'enseignement traditionnel des mathématiques, à l'école primaire se proposait surtout l'acquisition des connaissances pratiques. L'arithmétique et le système métrique visaient essentiellement la solution des problèmes de la vie courante qui se posaient à l'ouvrier, à l'artisan, au commerçant, au cultivateur.

Le but que se propose la réforme des mathématiques est de baser davantage l'enseignement sur l'intelligence.

L'enfant apprendra mieux ce qu'il aura compris et il comprendra mieux si on sait le conduire à découvrir ce qu'autrefois on imposait à son esprit.

La conférence que fit Mme Papy, en mars 1970, à l'hôtel de ville, a certainement convaincu le millier de participants à la valeur de ces principes.

A la suite de cette conférence, une première expérience eut lieu à La Seyne, expérience unique en France d'ailleurs. Expérience positive, grâce au concours des enseignants désireux de rénover leur enseignement, grâce au précieux concours de la municipalité qui n'hésita pas à dégager les crédits nécessaires, car hélas, l'enseignement des

mathématiques modernes exige un matériel très coûteux.

Le but de notre article est précisément de montrer que l'une des difficultés majeures d'application de la réforme est son aspect financier.

On peut très bien la résoudre. Nous allons voir comment elle a été résolue à La Seyne, par la municipalité et la Caisse des écoles.

Nous dirons aussi comment elle pourrait être résolue pour l'ensemble de notre pays.

L'effort de la ville : 9 millions A F en 3 ans

Pour enseigner cette mathématique moderne il faudrait d'abord des enseignants spécialisés. Cela suppose des cours de recyclage à l'échelle nationale, des heures supplémentaires pour les professeurs, des conférences, des déplacements, etc., d'où nécessité de crédits importants.

Il semble bien que la cadence du recyclage laisse à désirer, mais il faut aussi du matériel, et dans ce domaine, nous pouvons apporter des chiffres que nous livrons à la méditation des élèves et de leurs parents.

Dans les classes de 4^{me} et 3^{me} de nos collèges d'enseignement secondaire, la caisse des écoles a mis en service cette année, des fiches spéciales appelées « fiches Gallion », pour l'enseignement des mathématiques modernes. Chaque jeu de fiches coûte 2380 AF, ce qui représente pour l'ensemble des effectifs de 4^{me} et 3^{me} une dépense approximative de un million et demi d'anciens francs. Et ces fiches doivent être renouvelées chaque année.

Pour les écoles primaires depuis 1969, année d'entrée en application de la réforme, les dépenses vont croissant : 1 million 630 700 AF en 69 ; 2 139 300 en 1970 ; 3 426 400 AF en 71.

Au total, en trois ans, il a été consacré près de 9 millions d'anciens francs pour le seul enseignement des mathématiques modernes. La ville a donc fait un effort sensible. Elle se félici-

te d'avoir pu le réaliser jusqu'ici.

Fort heureusement pour les familles, elle n'a pas suivi l'exemple de l'Etat.

Des promesses de l'Etat à la réalité

Localement, nous pouvons faire une comparaison édifiante. Les parents d'élèves ne savent pas assez que, dans les classes de 5^{me} et 6^{me}, les livres scolaires sont à la charge de l'Etat.

Il faut rappeler que depuis quelques années, à l'occasion d'une campagne électorale démagogique, les tenants du pouvoir avaient promis qu'à l'avenir, l'instruction publique étant un service national, l'Etat prendrait à sa charge la fourniture gratuite des livres aux élèves.

Il avait commencé par équiper les classes de 6^{me} et 5^{me} des lycées. Puis ce serait le tour, disait-il, des classes de 4^{me} et 3^{me}, et ainsi progressivement tous les étudiants bénéficieraient de cette générosité. On pourrait alors vraiment dire que l'instruction serait gratuite.

Hélas ! Les élections passées, toutes les promesses UDR furent oubliées par le ministre et son gouvernement.

Les classes de 6^{me} et 5^{me} seules sont équipées en livres par l'Etat, mais comment ?

Les économes des lycées reçoivent une allocation de 13,33 francs par élève alors qu'il faut plus de 10 000 AF d'ouvrages pour chacun.

Dans ces conditions, les chefs d'établissement sont dans l'obligation de demander aux parents une participation financière, ce qui rend les rentrées des classes un peu plus coûteuses.

La municipalité et la caisse des écoles pourraient, elles aussi, demander aux familles de financer l'enseignement des mathématiques modernes. Elles n'en feront rien, par souci de limiter les frais de la rentrée scolaire.

On peut conclure que là où

les collectivités ne seront pas en mesure de financer les achats de matériels éducatifs et de livres, c'est la population qui paiera en grande partie l'enseignement des mathématiques modernes.

Nous sommes très loin de cette école laïque qui devrait dispenser un enseignement entièrement gratuit.

Il n'est donc pas très sérieux, ce pouvoir qui lance des réformes sans avoir la certitude de leur réalisation pratique !

Il est grand temps d'en changer.

Dans son programme de gouvernement démocratique d'union populaire, le Parti communiste français propose une réforme de l'Education nationale. Parmi les mesures nécessaires et urgentes, nous y lisons :

« La première de ces mesures sera la gratuité réelle assurée par l'Etat de tout l'enseignement : frais de scolarité, livres, etc. »

Nous sommes entièrement d'accord avec ces propositions qui correspondent d'ailleurs aux désirs des familles.

Le coût d'une rentrée, par élève, varie de 20 050 AF à 40 000. Chaque famille le sait pertinemment, qui paie : équipement sportif, cotisations diverses, assurances, fournitures diverses, etc.

Nous approuvons donc les propositions sensées du Parti communiste français et qu'on ne vienne pas nous dire qu'elles sont démagogiques !

Avec les centaines de milliards distribués depuis des années à l'enseignement privé (patronal et confessionnel) par la suppression des dépenses inutiles et nuisibles, on peut réaliser la gratuité totale de l'enseignement public.

Que les parents d'élèves, les étudiants, les démocrates s'unissent au plus tôt pour rétablir l'école laïque dans tous ses droits. Ils auront bientôt l'occasion d'imposer les changements qu'ils attendent.

M. AUTRAN,
Adjoint au maire.